

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DELIBERATION n°2018/12

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	30

L'An deux mille dix-huit et le mardi 30 janvier à 20 heures 00, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 24 janvier, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

Présents titulaires : M. AUSSANT, SARTHE, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, VISSÉ, CARRERE, DOUX, MASONNAVE, CARREY, MOUNAUT, DUCHATEAU, LABERNADIE, ALBIRA, SARRAILH, LABOURDETTE, SANZ, BOUSQUET, GARROCCQ, et Mmes BERGES, MOURTEROT, HELIP, TOUTU, BARRAQUE et MOULAT.

Mme CLAVIER donne procuration à M. AUSSANT
M. COUROUAU donne procuration à M. SANZ
M. CASADEBAIG donne procuration à M. MOUNAUT



Secrétaire de séance : Mme MOURTEROT

OBJET : FINANCES – BUDGET AUTONOME CENTRE D'ALLOTEMENT (M14 soumis au FCTVA) – COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Pour ce point, Monsieur le Président quitte la séance, et laisse la Présidence à Monsieur Fernand MARTIN, 1^{er} vice-président.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité vote le Compte Administratif du budget autonome du CENTRE D'ALLOTEMENT de l'exercice 2017 et arrête ainsi les comptes :

	Prévisions	Réalisations (sans les reports de l'année N-1)	Reports année N-1	Réalisations (avec les articles 001 et 002)	Résultats de clôture 2017 (A)	RAR 2017 (B)	RESULTATS CUMULES (A + B)
Investissement							
Dépenses	21 413 €	21 411,46 €		21 411,46 €		- €	
Recettes	23 900 €	22 585,22 €	1 314,76 €	23 900,16 €	2 488,70 €	- €	2 488,70 €
Fonctionnement							
Dépenses	26 272 €	24 470,10 €	800,74 €	25 270,84 €	-1 974,68 €		-1 974,68 €
Recettes	26 272 €	23 296,16 €		23 296,16 €			
TOTAL :							514,02 €

Compte tenu des restes à réaliser, le résultat cumulé est de + 514,02 €



Le Président

Jean-Paul CASAUBON